



Ligue de Vol Libre de la Réunion

Agrément Jeunesse et Sports N° 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00016

Siège social : 41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains
97434 SAINT-GILLES-LES-BAINS

Compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 5 juillet 2002

Début de la Réunion : 19h00

Présents :

Bernard LUCERINO
Michel VANDEVILLE
Laurent VITALIS
Sébastien COUPY
Geoffroy DE LA HORIE
Thierry GOUPIL
Philippe VILLARD
Krystel WLODARCZYK

Assiste

François LAURI

Excusés :

Dominique DURAND
Eric GENTELET
Jean-François GERARD
Franck HUILLIER

Absents

Jean-René ETHEVE
Coraline LAURET
Jean-Claude PALMARINI

- Ordre du jour :
- Aide aux sélectionnés aux Championnats de France
 - Compte-rendu de la commission des sites
 - Le Monitorat Fédéral
 - La convention APN
 - Les différentes subventions 2002
 - Le dossier Emploi Jeune
 - Questions diverses

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

1. Aide aux sélectionnés aux Championnats de France

Comme l'année passée, le bureau propose d'accorder une aide aux pilotes participants aux Championnats de France au mois de Juin en métropole, en Delta et en Parapente. Cinq pilotes sont concernés : Geoffroy De La Horie, Jean-François Gérard et Jean-François Palmarini en Delta, Lionel Lang et Philippe Villard en parapente. Cette aide sera prise sur la ligne budgétaire "Formation de Cadres et Perfectionnement d'athlètes" de la subvention du Conseil Régional ou bien sur la subvention du FNDS. Après délibération, le montant de cette aide s'élèvera à 153 €.

Les Championnats de France de Delta ont eu lieu à Laragne : 3 manches validées sur 7 dont deux très belles manches de 90 et 110 Km. 100 pilotes dont 40 étrangers (classement Open). Excellents résultats comme toujours : **Jean-François Gérard termine 2^{ème}**, Geoffroy 8^{ème} et Jean-François Palmarini 11^{ème}. Actuellement se déroulent les Championnats d'Europe en Slovénie où l'équipe de France est 2^{ème} par Equipe.

Les Championnats de France de Parapente ont eu lieu à Cluses : 5 manches validées dont deux très belles manches de 95 et 105 Km au départ de Chamonix avec 3 500 m de plafond et 80 pilotes au but. Même si Lionel et Philippe bouclent ces manches, avec autant de pilotes au but, ils ne sont pas récompensés en terme de points. Au final Lionel termine 65^{ème} et Philippe 70^{ème}.

Les billets d'avion qui devaient être en partie financés par le Fond d'Echange n'ont pu l'être pour motif de "Crédits Insuffisants". Un courrier a été adressé à la FFVL pour leur demander une aide. En fonction de la réponse de la FFVL et des subventions accordées par la DDJS à la Ligue au titre du FNDS, une aide supplémentaire sera accordée aux pilotes Parapente, les deltistes ayant pu bénéficier d'un billet financé par le Conseil Général en tant que sportif de Haut Niveau.

Pour conclure sur les questions compétition, la remise des prix des différents championnats régionaux Delta, Parapente et CFD est fixée au 28 septembre 2002.

2. Compte-rendu de la commission des sites

La commission des sites a réalisé une classification de tous les sites connus et répertoriés, prenant en compte la fréquentation, les aménagements, l'utilisation, pour la Maison de la Montagne, qui devraient prendre entièrement à sa charge le foncier.

Pour info, la Maison de la Montagne dépense annuellement environ 70 000 Frs dans les différents baux signés avec les propriétaires terriens (les tarifs sont fonctions de la surface et du manque à gagner pour le propriétaire en terme de culture) :

Différents atterros plage :	1 130 F (LVLR)
Déco Grand Coude :	3 037 F (MM)
Déco Matouta :	3 500 F (MM)
Déco Piton Entonnoir 1 :	2 051 F (MM)
Déco Piton Entonnoir 2 :	3 100 F (MM)
Atterro Piton Entonnoir :	6 000 F (MM)
Atterro des Platanes (Makes) :	1 200 F (LVLR)
Déco Colimaçons 800 1 :	18 000 F (MM)
Déco Colimaçon 800 2 :	5 000 F (MM)
Déco Colimaçon 800 bis :	17 000 F (MM)
Déco Bellemène 850 :	5 000 F (MM)

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

Déco Bellemène 920 : 6 000 F (MM)

Atterro Tour des Roches : 6 000 F (MM)

Le déco de Bellemène 850 sera conservé durant l'aménagement du Déco 920 puis il sera abandonné.

En ce qui concerne la participation des professionnels à l'entretien des sites, les écoles consultées par Philippe revendiquent le libre accès aux sites, argumentant de leur participation à la vie fédérale par le nombre d'élèves formés, les cotisations versées à la ligue concernant ces élèves, et la libre utilisation possible de leur pente-école. Philippe n'a cependant pas consulté les professionnels qui ne font que du Biplace.

Bernard est donc chargé de rédiger un courrier qui sera adressé à chaque pilote biplaceur, leur demandant concrètement ce qu'ils proposent pour aider la Ligue à fonctionner.

Bernard est toujours en attente d'une entrevue avec le maire de St Leu concernant l'aménagement de la Ferme Corail.

Krystel est toujours en pourparler avec la mairie de St Pierre concernant le site de la pointe du diable et la possibilité d'avoir un local. Un courrier d'appui de la Ligue doit être envoyé pour faire avancer le dossier.

2 manifestations sont prévues cette année : Une le deuxième WE d'août qui se veut surtout conviviale et une en Octobre "One sky one world".

Le projet d'organiser un Open de Cerf-volant en octobre est en attente des demandes de subventions qui ont été déposées. Cet Open concernerait 4 pilotes Terre Lucane et de nombreux pratiquants locaux. Le problème est qu'il faut financer la venue de deux juges de métropole, et éventuellement de pilotes métropolitains comme comparatif.

Franco a été mis en demeure pour enlever le mat de Sky Fly d'ici 3 semaines. Il cherche un repreneur qui reprendrait son crédit. Terre Lucane souhaiterait que le mat reste en place pour le faire fonctionner mais ne peut pas financer...

3. Le Monitorat Fédéral

7 personnes sont inscrites (40 €) et un 8^{ème} à venir !

L'UF 1 : Pédagogie de l'Initiation (448 €) sera scindée en deux, du 20 au 22/09/02 et du 24 au 27/10/02

L'UF 2 : Pédagogie du Perfectionnement (448 €) sera également scindée en deux, du 20 au 23/03/03 et du 04 au 06/04/03

L'UF Performance se déroulera sur 5 dimanches dans l'année (320 €)

L'examen final est prévu les 14 et 15/06/03.

Une réunion avec la DDJS et le CREPS a eu lieu afin d'organiser une préfo de BEEES dans la foulée.

Le tarif fédéral d'encadrement date de 7 à 8 ans (800 F). François propose de le passer à **150 € / jour, proposition adoptée à l'unanimité.**

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

4. La convention APN

Pour mémoire, 120 000 F ont été attribués par la Région à la Ligue pour acheter des voiles école, ce qui a été fait. Mais à ce jour la convention tripartite n'a toujours pas été signée.

Un courrier a été envoyé aux 4 établissements pilotes prévus dans la convention leur indiquant que le matériel est à leur disposition, charge à eux de financer le déplacement et l'encadrement.

Le matériel a cependant déjà servi, permettant aux jeunes du Collège de la Pointe des Châteaux, du LP Vue Belle et du Collège Maison Blanche de faire leurs premiers pas dans l'activité.

5. Les différentes subventions 2002

Toutes les demandes qui ont été déposées n'ont pas encore obtenu réponse.

A ce jour : Le Conseil Régional accorde à la Ligue :

10 000 € pour la formation de cadres et le perfectionnement d'athlètes

22 900 € pour l'organisation d'une manifestation sportive (Pré-PWC)

1 000 € pour l'achat de téléphone, GPS et imprimante.

La DDJS accorde à la Ligue :

7 700 € pour le Plan Sport Emploi (emploi de François)

La FFVL accorde à la Ligue :

1 711 € : Reversement non contractualisé

896 € : Aides aux clubs à répartir entre Parapangue, Potenciel et Terre Lucane

Nous sommes toujours en attente du FNDS et du Conseil Général.

D'autre part, Bernard a participé à l'AG de l'ORESSE.

L'ORESSE comptait sur la subvention du Fond d'Echange, mais celle-ci est restée au niveau de la DDJS et a été entièrement utilisée en 5 mois. L'ORESSE, qui était en redressement judiciaire est cependant reparti du bon pied et a déjà réussi à rembourser 10 % de sa dette. Une motion a été votée afin que désormais les Fonds d'Echange soient gérés par l'ORESSE.

6. Le dossier Emploi Jeune

Bernard nous fait lecture de la partie formation, taches attendues de cet emploi et mesures de pérennisation :

" **FORMATION GENERALE**

Année 1/ 5

- ◆ *Secrétariat*
- ◆ *Informatique*
- ◆ *Comptabilité*
- ◆ *Gestion des entreprises*

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

FORMATION PARAPENTE

Année 1/ 5

- ◆ Brevet de pilote

Année 2/ 5

- ◆ Brevet de pilote confirmé
- ◆ Qualification biplace

Année 3/ 5

- ◆ Qualification biplace
- ◆ Brevet de moniteur fédéral

Année 4/ 5

- ◆ Brevet de moniteur fédéral
- ◆ Brevet d'état de moniteur parapente

Année 5/ 5

Brevet d'état de moniteur parapente

EMPLOI PROPOSE : "Agent technique de développement du vol libre"

Il aura pour rôle:

- ◆ La décharge partielle de diverses tâches de secrétariat de la ligue.
- ◆ La promotion du vol libre sur l'île en liaison avec les associations
- ◆ La liaison informationnelle entre les différents pratiquants du vol libre et la LVLR
- ◆ La tenue d'une permanence sur le site des colimaçons 800, dans le but d'une meilleure information et identification des pratiquants touristiques.
- ◆ De seconder le cadre de ligue dans les actions de formations assurées par la LVLR
- ◆ D'intervenir sur la mise à jour du site Internet de la ligue.
- ◆ De suivre la gestion et l'entretien des sites de Vol Libre

MESURES DE PERENISATION

Ce poste d'emploi jeune peut être pérennisé car il faut noter que l'activité parapente est en progrès constant depuis plusieurs années. (Le nombre de licenciés est en augmentation).

Au terme de son contrat, l'Emploi Jeune sera titulaire d'un BEES parapente qui pourra lui permettre :

- ◆ De travailler au sein de la Ligue de vol libre en qualité de cadre technique
- ◆ De travailler dans une entreprise de formation professionnelle. (Ecole de parapente)
- ◆ De créer sa propre entreprise autour de l'activité "vol libre". (Formation et biplaces)
- ◆ De travailler dans une entreprise liée au tourisme et aux sports de pleine nature
- ◆ De se mettre au service de différentes associations liées aux activités de plein air. "

Thierry souligne que le titre de l'emploi ne doit pas correspondre à quelque chose qui existe déjà. Ainsi, le titre de l'emploi de Pascal à l'ASVLR est "Animateur de la vie associative". Laurent est chargé de donner suite.

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>

7. Questions diverses

De plus en plus de pilotes volent sans casques. La ligue est tenue de rappeler à chacun les obligations qui nous incombent en tant que pilote, en matière de sécurité et de responsabilité. Un courrier a été préparé, et sera envoyé aux différents DTE, pilotes biplaceurs et Présidents de Clubs, auquel sera joint l'arrêté préfectoral réglementant notre activité.

Problème des ordures à l'atterro de la Ferme Corail. Différents courriers ont été envoyés à la CCCO qui s'est transformé depuis en TCO. Bernard est chargé de les relancer ou voir où ça bloque ...

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion prend fin vers 22h00.
Bonnes vacances à tous ceux qui ont la chance d'y être ...

Le Secrétaire
Laurent VITALIS

Ligue de Vol Libre de la Réunion

41, Chemin des Casques - Saline-les-Bains - 97434 Saint-Gilles-les-Bains

Tel Président : 0262 24 85 68 / 0692 76 29 47

Tel Secrétaire : 0692 69 70 24 / Fax Secrétaire : 0262 33 33 39

Email Ligue : lvlr@wanadoo.fr Site Ligue : <http://www.lvlr.net>